



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Afghanistan, Kaboul

Au printemps 2016, M. A. est rentré de manière volontaire en Afghanistan à Kaboul avec l'assistance de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Avec le soutien de son conseiller en vue du retour, M. A. a décidé d'ouvrir une épicerie après son retour. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) lui avait accordé une aide financière pour la mise en place d'un projet de réintégration. L'OIM était chargée de la coordination du projet sur place.



Après son retour, M. A. a émis le souhait de reprendre ses études. Il souhaitait suivre un cursus en médecine à l'Université de Khatam-ul-Nabieen à Kaboul. Le programme d'études durait 6 ans et incluait une année de stage à l'hôpital. Ce changement de projet de réintégration a été accepté par l'OIM Berne dans la mesure où M. A. pouvait démontrer son inscription à l'université et qu'il pouvait présenter un plan d'études avec un budget correspondant. Toutefois, l'OIM Berne n'a pas pu obtenir ces documents.

En juin 2016, M. A. a présenté un autre projet à nos collègues de l'OIM Kaboul. En effet, M. A. avait été engagé dans une entreprise de change (devises) et gagnait un salaire de USD 300 par mois. L'OIM Kaboul lui avait proposé de subventionner son salaire avec l'aide à la réintégration pendant 6 mois. Ce nouveau changement de projet avait été accepté mais aucun versement n'avait ensuite été effectué. En juillet 2016, M. A. a effectué une nouvelle demande auprès de nos collègues à Kaboul, car il pensait que l'entreprise dans laquelle il travaillait n'était pas fiable et allait bientôt fermer. Il a alors présenté une proposition de projet. Il souhaitait, dans le cadre d'un partenariat, travailler dans une épicerie qui se situait dans la ville de Taloqan dans le district de Takhar. Dans cette optique, il a soumis les documents usuels tels qu'un contrat de partenariat, une licence commerciale ainsi qu'une liste d'articles que les deux partenaires souhaitaient vendre dans leur épicerie (riz, farine, haricots, sucre, lentilles, sel, huile).

La visite de monitoring devait avoir lieu par téléphone car le lieu de retour (Province de Takhar) était interdit d'accès à l'OIM pour des raisons de sécurité. Toutefois, c'est M. A. lui-même qui a rendu visite à nos collègues à Kaboul. Même s'il bénéficiait d'une formation universitaire et n'avait pas d'expérience dans le domaine du commerce, M. A. se disait satisfait de sa situation

SEM/OIM, Mars 2019



professionnelle et du salaire en découlant. Celui-ci lui permettait d'avoir un niveau de vie décent et de subvenir à ses besoins. Il estimait également que participer à l'économie de son pays était important et espérait agrandir son commerce. Dans le futur, il souhaitait reprendre éventuellement ses études et concevait sa vie en Afghanistan.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.